



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

Liberté
Égalité
Fraternité



B

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT D'UN TITRE DE SÉJOUR

VIE PRIVÉE ET FAMILIALE

N° ÉTRANGER

INFORMATIONS IMPORTANTES

- ◆ Attention : certaines catégories de demandes sur ce formulaire sont totalement dématérialisées (mention «Demande à déposer sur l'ANEF»). Dans ce cas, vous avez l'obligation de déposer votre demande de titre de séjour sur l'ANEF : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>
- ◆ Pour les demandes à déposer dans l'ANEF, vous ne pourrez déposer votre dossier par voie postale qu'en cas de difficulté technique avérée pour déposer votre dossier dématérialisé. Il vous appartiendra dans ce cas de joindre obligatoirement une impression-écran du message d'erreur affiché ainsi que les échanges de courriels que vous aurez eu avec le centre de contact citoyen de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).
- ◆ Tout dossier papier sera refusé, excepté en cas d'incapacité à déposer votre demande en ligne. Dans ce cas, votre dossier ne sera accepté que sur preuve attestant l'impossibilité de réaliser la démarche de manière dématérialisée. Sans le dépôt de cette preuve, votre dossier sera renvoyé.
- ◆ Avant de solliciter un titre de séjour, vérifiez que vous en remplissez les conditions en consultant la rubrique **Immigration et Intégration** du site : www.gironde.gouv.fr
- ◆ Tous les champs de ce formulaire devront être dûment complétés et les pièces requises jointes. **Les démarches incomplètes feront l'objet d'un refus d'enregistrement.**
- ◆ Les photocopies doivent être lisibles au format A4, sans agrafes et triées dans l'ordre des listes
- ◆ Aucun original ne doit être joint à votre demande, vous devrez les présenter lors de votre rendez-vous
- ◆ **Ne pas joindre de timbres fiscaux, ni de chèque, ni d'espèces**
- ◆ Votre demande doit être envoyée exclusivement par courrier à l'adresse suivante :

Préfecture de la Gironde
DMI – BASE – Section immigration familiale
2, esplanade Charles de Gaulle – CS 41397
33 077 BORDEAUX CEDEX

Si vous souhaitez disposer d'une preuve du dépôt de votre demande, vous devrez l'envoyer en recommandé avec accusé de réception.

- ◆ **Pour obtenir une réponse de la préfecture (récépissé, convocation, etc), vous devez joindre obligatoirement une enveloppe «lettre suivie» au format A4, libellée à votre adresse et affranchie au poids de votre dossier**
- ◆ Une fois votre dossier déposé, si vous souhaitez obtenir le renouvellement de votre récépissé, merci d'utiliser exclusivement la démarche dédiée disponible sur www.gironde.gouv.fr dans la rubrique Immigration et Intégration. Les demandes par voie postale ne seront pas prises en compte.

VOTRE ÉTAT CIVIL ET VOS COORDONNÉES

NOM Prénom Sexe M F

Nationalité Date de naissance | | | | | | | | | | Lieu de naissance

Adresse

Code postal Ville

N° téléphone Adresse courriel@

Cadre réservé à l'administration

VOTRE SITUATION MATRIMONIALE ET FAMILIALE

Votre Nom Prénom N° étranger

Votre situation matrimoniale : Célibataire Concubin (e) Marié(e) Pacsé(e) Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Date du mariage / pacs : Lieu du mariage / pacs Date divorce / séparation / décès :

J'atteste sur l'honneur ne pas vivre en situation de polygamie sur le territoire français.

Identité de votre époux(se) (y compris en cas de divorce ou veuvage), concubin(e), ou partenaire.

Nom Prénoms Né(e) le Lieu de naissance

Pays de naissance Nationalité N° étranger (le cas échéant)

Pays de résidence Adresse :

| VOTRE FAMILLE EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER | | | | | | |
|---|---------------|-------------------|-------------------|-------------|-------------------|-------------|
| Lien de parenté | Nom et prénom | Date de naissance | Pays de naissance | Nationalité | Pays de résidence | N° étranger |
| Enfants | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| Père | | | | | | |
| Mère | | | | | | |
| Frères et sœurs | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |

Courriel :@..... Téléphone : Date: Signature :

PIÈCES À JOINDRE **OBLIGATOIREMENT** POUR TOUTE DEMANDE

- 3 photos d'identité identiques et récentes de face, tête nue, sur fond clair – format 35 x 45 mm. Norme ISO/IEC 19794–5:2005 – Pas de copie
- Copies de toutes les pages de votre passeport relatives à l'état-civil, dates de validité, cachets d'entrée/sorties, visas délivrés, vignette OFII **ou à défaut**, une carte nationale d'identité, une carte consulaire ou une attestation consulaire de nationalité avec votre photo d'identité, établie par votre Ambassade ou Consulat.
- Votre **acte de naissance** ainsi que les documents ayant permis sa délivrance (affidavit, déclaration d'âge, jugement supplétif), et leur traduction établie par un traducteur agréé par la Cour d'Appel. Attention, certains actes d'état-civil étrangers destinés à être produits en France doivent être légalisés sauf accords internationaux. Vous pouvez vous renseigner auprès de l'ambassade du pays d'origine du document.
- Si votre situation familiale a changé depuis la délivrance du précédent titre de séjour : joindre tout justificatif utile (copie du livret de famille, de l'acte de mariage, du PACS et du titre de séjour de votre conjoint/concubin/partenaire s'il réside en France, jugement de divorce, acte de décès, ...).
- Si vous avez des enfants mineurs : leurs certificats de scolarité de l'année en cours.
- Un justificatif de domicile daté de moins de trois mois :
 - ♦ **Si vous êtes locataire ou propriétaire** : facture d'électricité, de gaz, d'internet ou quittance de loyer non manuscrite, ...
 - ♦ **Si vous êtes hébergé chez un particulier** : attestation d'hébergement + justificatif de domicile daté de moins de trois mois + copie recto-verso de la CNI ou carte de séjour de l'hébergeant (la carte de séjour de l'hébergeant doit indiquer la même adresse)
- Si vous avez signé un CIR (Contrat d'Intégration Républicaine) ou un CAI (Contrat d'Accueil et d'Intégration), les attestations de suivi délivrées par l'OFII : à demander par courriel, à la direction territoriale de l'OFII auprès de laquelle vous avez signé votre CIR/CAI.
- Votre dernier avis d'imposition ou de non-imposition.
- Votre couverture sociale en cours de validité.
- Tous les justificatifs (uniquement des photocopies) correspondant au(x) motif(s) sélectionné(s) ci-après dans l'ordre listé.
- **Copie du titre de séjour dont vous demandez le renouvellement.**

PIÈCES À JOINDRE **OBLIGATOIREMENT** SELON LE MOTIF DE VOTRE DEMANDE

Conjoint de français ou conjoint étranger entré par regroupement familial - Demande à déposer sur l'ANEF

- Copie intégrale de votre acte de mariage, accompagné de sa traduction si nécessaire,
- Copie de votre livret de famille,
- Copie de la pièce d'identité (recto-verso) de votre conjoint,
- Un document administratif **par trimestre** depuis le dernier renouvellement de votre titre de séjour au nom du couple ou à chaque nom mais à la même adresse (attestation CAF, remboursement de sécurité sociale, quittance de loyer non manuscrite, factures d'énergie, avis d'impôts, etc.).

Enfant entré par regroupement familial - Demande à déposer sur l'ANEF

- Certificat de scolarité pour l'année en cours,
- Contrat de travail, vos trois dernières fiches de paye et un certificat de travail récent,
- Attestation de l'organisme qui vous verse des allocations précisant le montant et la durée des indemnités (Pôle Emploi, CAF, MSA etc ...),
- Copie de la pièce d'identité du parent rejoint par regroupement familial et copie de son titre de séjour.

Entré avant l'âge de 13 ans (10 ans pour algérien ou tunisien)

- Certificat de scolarité pour l'année en cours,
- Contrat de travail, vos trois dernières fiches de paye et un certificat de travail récent,
- Attestation de l'organisme qui vous verse des allocations précisant le montant et la durée des indemnités (Pôle Emploi, CAF, MSA etc ...).

Parent d'enfant français mineur - Demande à déposer sur l'ANEF

- La copie intégrale de l'acte de naissance de votre enfant de moins de trois mois,
- La carte nationale d'identité et/ou le certificat de nationalité française de votre enfant,
- Le certificat de scolarité ou une attestation de la crèche ou une attestation de votre médecin attestant de la présence en France de l'enfant,
- Le jugement de séparation ou de divorce mentionnant l'exercice de l'autorité parentale et les modalités de garde et d'entretien de l'enfant mineur français,

- Tous documents établissant la contribution effective à l'entretien et à l'éducation de l'enfant depuis sa naissance ou depuis au moins deux ans dans les conditions prévues par l'article 371-2 du code Civil (versement d'une pension alimentaire, factures d'achat destinés à l'enfant, certificat médical et attestation de la crèche ou de l'école précisant que vous accompagnez régulièrement votre enfant...) **des deux parents**,
- Une attestation de paiement de la CAF de moins de trois mois.
- Attestation «parent d'enfant mineur» complétée et légalisée en mairie (disponible en fin de formulaire).

PACS avec un français

- Attestation de maintien dans les liens du PACS délivrée par le Service Central de l'Etat Civil de Nantes (Répertoire civil annexe – 11 rue de la Maison Blanche – 44941 NANTES Cédex 9) ou la copie intégrale (de moins de trois mois) de l'acte de naissance de votre partenaire né en France,
- Un document administratif **par trimestre** depuis le dernier renouvellement de votre titre de séjour au nom du couple ou à chaque nom mais à la même adresse (attestation CAF, remboursement de sécurité sociale, quittance de loyer non manuscrite, factures d'énergie, avis d'impôts, etc.).
- Copie de la pièce d'identité française de votre partenaire de PACS

Liens privés et familiaux

- Votre situation professionnelle ou scolaire : certificat de scolarité pour l'année en cours et résultats de l'année précédente, contrat de travail, trois dernières fiches de paye, certificat de travail récent,
- Vos ressources : relevés d'imposition, relevés de compte bancaire, attestation de l'organisme qui vous verse des allocations précisant le montant et la durée des indemnités (Pôle Emploi, CAF, MSA, etc ...)
- Tout autre document permettant d'établir vos liens privés et familiaux sur le territoire français,
- Toute autre document permettant d'établir votre intégration sur le territoire français.

PIÈCES COMPLÉMENTAIRES À JOINDRE SI VOUS SOLLICITEZ UN TITRE DE 10 ANS

- Justificatif du niveau de langue A2 - <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34501>
- Justificatifs de ressources propres individuelles ou des époux (à l'exclusion des prestations sociales ou allocations) suffisantes (au moins égales au niveau du SMIC), stables et régulières sur les 5 dernières années :
 - ◆ Contrat de travail, certificat de travail de l'employeur précisant la date de début du contrat et attestant que vous êtes toujours en poste et bulletins de paie de l'année en cours / attestations bancaires, revenus fonciers, le cas échéant.
 - ◆ 5 derniers avis d'imposition sur le revenu, tous justificatifs de pensions, retraites et autres revenus (attestation retraçant l'historique des prestations reçues, à solliciter auprès de l'organisme payeur).

- Je m'engage sur l'honneur à respecter les principes et valeurs régissant la République française, ses lois, ses règles, ainsi que les autorités et institutions qui la représentent.** J'ai conscience que mon titre de séjour peut être retiré par les autorités françaises dans les cas prévus par la loi, notamment si ma présence en France constitue un risque pour l'ordre public.
- Je suis informé(e) que les titres, actes d'état civil, et documents présentés dans le cadre de la présente demande de titre de séjour feront l'objet d'une authentification** auprès des autorités ou organismes qui les ont émis et pourront être retenus provisoirement à la préfecture à cette fin.
- J'atteste sur l'honneur l'exactitude et la complétude des informations ci-dessus.** J'ai conscience que je dois être en mesure de justifier, à tout moment, que je continue à remplir les conditions de délivrance du titre de séjour, que l'administration peut procéder à des vérifications auprès des services et organismes habilités et que je peux être convoqué par l'administration à des fins de contrôle. J'ai conscience que mon titre de séjour peut être retiré notamment en cas de fraude, si je cesse de remplir les conditions de délivrance du titre de séjour ou si je fais obstacle aux contrôles ou ne défère pas aux convocations, conformément à la réglementation en vigueur.
- J'ai conscience qu'en cas de refus de séjour, je serai tenu de quitter le territoire français** conformément à l'article L. 411-2 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

FAIT À DATE | | | | | | | | | | SIGNATURE :

Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.



**ATTESTATION
DU PARENT D'ENFANT MINEUR**

Je soussigné(e) M./Mme

de nationalité déclare que :

M./Mme

- contribue effectivement à l'entretien et à l'éducation de notre enfant :

.....

né (e) le, à

- verse une pension alimentaire OUI NON

Si oui, montant mensuel :

- participe à son éducation OUI NON

Si oui, fréquence des visites :

- Autres éléments à préciser (accompagnement chez le médecin, à l'école, etc...) :

.....

.....

.....

Fait, à le

Signature :

Je soussigné(e) M./Mme

de nationalité

déclare ne pas pouvoir faire compléter cette attestation par le père/la mère de mon enfant pour le(s) motif(s)
suivant(s) :

.....

.....

.....

Fait, à le

Signature :